



Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 08 février 2019.

Conseil d'enfants : présentation de leurs projets

Ethan MARTINOT et Chloé GODDE au nom du conseil d'enfants présentent les 2 des projets étudiés :

- ↳ Mise en place d'une table de ping-pong extérieure. Les enfants présentent deux modèles de table retenus : une métallique et une en béton.
- ↳ Création d'une salle de jeux vidéos. Les dépenses à prévoir pour ce projet sont : consoles, jeux et télévision, des meubles pour ranger, les enfants ont prévus des coussins à mettre sur des palettes afin de diminuer les frais de ce projet et dans un souci écologique également. Le lieu resterait à définir, les enfants ont visité l'ancienne salle de réunion. Un règlement est en réflexion avec des plages d'ouverture qui pourraient être : les mercredis 14h-17h, samedis et dimanches 10h-12h, ces créneaux seraient réservés aux enfants jusqu'à 14 ans. Une permanence serait mise en place avec une alternance de responsables.

Le premier projet à savoir la mise en place d'une table de ping-pong, plus facile à mettre en œuvre retient l'attention du conseil municipal. La décision sera validée au prochain CM.

Projet de cession de chemins ruraux

La Mairie est sollicitée sur 2 situations distinctes par des résidents de la commune qui souhaitent régulariser des situations d'usage de chemins ruraux à titre privé n'ayant pas fait l'objet de classement en voirie communale ou communautaire, en procédant à l'acquisition de ces parcelles. Dans les faits, ces chemins sont utilisés par ces résidents comme propriété privée depuis de nombreuses années de façon tacite.

Il s'agit de chemins situés au Bajolais et à Tyr. Florent CHIRAT précise que les voisins ou utilisateurs potentiels de ces voies ont été consultés, ils ont confirmé que ces chemins jadis utilisés par les agriculteurs pour accéder à leurs parcelles, n'ont aujourd'hui plus d'intérêt dans ce cadre-là et ne sont plus concrètement empruntés.

Le maire propose de régulariser la situation et privatiser ces chemins. La commune procédera en amont à l'affichage des modalités de ce projet aux emplacements habituels (panneau d'affichage mairie / site internet) durant une période de 2 mois, afin d'informer plus largement la population et de recueillir les avis. Un livret de recueil des avis sera mis à disposition en mairie. Etant entendu que les frais de bornage par un géomètre expert permettant une division parcellaire et les frais de notaire resteront à la charge des acquéreurs, Florent CHIRAT propose aux conseillers de céder ces parcelles pour 1 euro symbolique, précisant toutefois que tous frais supplémentaires à charge de la commune, donneraient lieu à un réexamen du dossier par le conseil municipal. Les Conseillers municipaux délibèrent favorablement à l'unanimité.

Personnels communal

Régime indemnitaire :

Philippe VERNY informe les conseillers que les agents municipaux bénéficient d'un régime indemnitaire versé en fin d'année civile. A ce jour les agents techniques bénéficient de l'IAT et les agents administratifs de l'IEMP. Ce régime indemnitaire n'est plus à jour et il propose de le remplacer par le RIFSEEP : « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ».

Le RIFSEEP se compose en deux parties :

- l'indemnité de fonctions, des sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

70% des primes actuelles seraient versés mensuellement sous forme d'IFSE et 30 % des primes actuelles en fin d'année en tant que CIA.

Le conseil municipal est favorable pour soumettre ce projet au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Compte-rendu du Conseil Municipal

29 mars 2019
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Bertrand GIROUD, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON, Cyrille GOUTTE, Philippe VERNY, Thierry VANEL, Sylvie CARRET, Marie-Charlotte SIMON, Françoise COUSIN, Alain FARJOT

Absentes excusées : Chantal SAUVANT, Pascaline RONCHIETTO

Secrétaire de séance : Philippe VERNY

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr



Page Facebook

facebook.com/saintjulienurbibost

Poste d'agent technique :

Le conseil municipal se questionne sur le poste d'adjoint technique, actuellement occupé par un agent contractuel dont son contrat arrive à terme. Cet agent pluri communal (à hauteur de 40% sur St Julien) est à temps complet, soit 35 heures hebdomadaire à raison de 14 heures pour la commune de St Julien sur Bibost et 21h pour Bessenay. La commune de Bessenay a établi l'arrêté de stagiairisation en vue d'une titularisation dans un an. Florent CHIRAT propose que cet agent soit également stagiairisé sur la Commune de St Julien.

Budget principal de la commune

Approbation du Compte Administratif 2018

Sous la présidence de Thierry VANEL, le doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif du budget communal 2018.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	250 054,90 €	486 013,97 €	736 068,87 €
DEPENSES	119 350,16 €	458 330,61 €	577 680,77 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	130 704,74 €	27 683,36 €	158 388,10 €

Approbation du Compte de Gestion 2018

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif de la Commune.

Vote des subventions aux associations 2019

Le Conseil Municipal décide de verser aux associations en 2019 les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2019	
Fanfare l'Echo des Vallons	220,00 €	
Association Les Ptits Gones	310,00 €	Chapiteau de Montrottier délibéré le 9/11/2018
APE Cantine scolaire	5 600,00 €	
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €	
Tennis Club de la Brevenne	30,00 €	
Association Solidarité Partage	127,38 €	
Association Patrimoine de Saint Julien Bibost	750,00 €	Circuit des croix délibéré le 9/11/2018
ADMR de Bessenay (portage repas)	2 944,00 €	
Comité des fêtes « Fêtes de la Cerise »	2 000,00 €	
Prévisionnel soutien aux associations	500,00 €	

Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2019 les mêmes les taux d'imposition qu'en 2018, à savoir :

- ↳ Taxe d'Habitation : 13.32 %
- ↳ Taxe Foncier bâti : 17.03 %
- ↳ Taxe Foncier non bâti : 41.09 %

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère sur l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement du budget communal 2018 et décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité de cet excédent à la section de fonctionnement 2019, soit 76 308.15 €.

Vote du Budget primitif 2019 de la Commune

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	227 414,70 €	440 631,15 €	668 045,85 €
DEPENSES	227 414,70 €	440 631,15 €	668 045,85 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Budget énergie photovoltaïque

Approbation du Compte Administratif 2018

Sous la présidence de Thierry VANEL, le doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif du budget photovoltaïque 2018.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	- €	5 149,07 €	5 149,07 €
DEPENSES	3 500,00 €	997,50 €	4 497,50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 500,00 €	4 151,57 €	651,57 €

Approbation du Compte de Gestion 2018

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif du budget Photovoltaïque de la Commune.

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère sur l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement du budget photovoltaïque 2018 et décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité de cet excédent à la section de fonctionnement 2019, soit 2 075,79 €.

Vote du Budget primitif Photovoltaïque 2019

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	8 209,63 €	7 233,85 €	15 443,47 €
DEPENSES	8 209,63 €	7 233,84 €	15 443,47 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-0,01 €	0,00 €	0,00 €

Commission scolaire

Florent CHIRAT rappelle le fonctionnement de participation de la Commune par rapport aux prestations assurées par la MJC (centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires et le périscolaire). Actuellement la répartition financière se fait au prorata des participations des enfants de chaque commune. La Commune de Bessenay paie l'intégralité puis refacture aux autres communes au prorata des heures de présences. Le coût pour St Julien est non négligeable du fait d'une forte participation des enfants de la commune, ce qui traduit un besoin des parents. Cependant, le conseil évoque la nécessité de mieux évaluer la participation financière communale prévisionnelle. Une rencontre est prévue avec la MJC le 06 mai.

Commission bâtiment

Cédric BLANC précise que les travaux à l'école (accès et alarme) débiteront durant les vacances scolaires d'avril. Concernant le mur de soutènement de l'Eglise coté place des sources : un diagnostic technique a été réalisé. À la suite de cette étude, des devis vont être demandés pour les travaux de restauration et d'entretien.

Commission fleurissement

Philippe JAILLET informe le conseil que c'est le devis de l'Éts Ferrière qui a été retenu pour les fleurs de ce printemps. La journée de plantation n'a pas encore été fixée.

À l'occasion des semaines de l'environnement, un après-midi nettoyage des abords du village est prévu avec les enfants, rendez-vous le samedi 25 mai à 15h.

À la suite au passage du lamier sur les voies communautaires en 2018, nous disposons d'écorces broyées stockées au marché aux fruits. Ces écorces peuvent être utilisées pour pailler les massifs, **elles sont à disposition des personnes de la commune intéressées en quantité raisonnable.**

Questions diverses

Florent CHIRAT informe le conseil que la loi NOTRe impose qu'au 1^{er} janvier 2020 la compétence « eau potable » soit transférée aux communautés de Communes, sauf si une minorité de blocage se mobilise au niveau des communes, ce qui entrainerait un report au 1/01/2026. La CCPA anime différentes réunions d'information avec l'aide d'un bureau d'études afin de permettre aux communes d'avoir les éléments pour se positionner.

Prochains conseils municipaux :

- ↳ Lundi 3 juin 2019 à 20h
- ↳ Vendredi 12 juillet 2019 à 20h

Commission Voirie

Cyrille GOUTTE précise que l'enveloppe pour les voies communautaires n°2 est de 45 000 € cette année. Des devis sont réalisés sur plusieurs chemins, la commission doit se prononcer prochainement sur les choix prioritaires. La route des Gouttes va être refaite.

Le Rallye de Charbonnière passe de nouveau sur la commune cette année, le vendredi 19 avril.

Des arrêtés de circulations sont prévus, anticipez vos déplacements ce jour-là.

Commission Bibliothèque

Le 18 mars, La CCPA a réuni les acteurs de la culture (musique, théâtre, bibliothèque...) pour participer à la réflexion sur le positionnement de la CCPA en matière de culture. Sophie y est allée pour la bibliothèque de St Julien.

Le 21 mars, Françoise et Catherine représentaient la bibliothèque de St Julien sur Bibost à la réunion des bibliothèques du secteur. F. Derricadès, notre référent, a présenté la toute nouvelle annexe de Médiathèque du Rhône à Chaponost. La mutualisation des ressources (compétences, animations, matériels, déplacements) avance.

Isabelle et Françoise ont communiqué le bilan d'activité annuel au ministère. Il sera intégré à une présentation des sondages et enquêtes faits auprès des usagers. Il sera montré aux élus lors du prochain conseil municipal.

Comme convenu à l'origine du projet, la boîte à lire sera installée sur la placette sous la mairie (où était située anciennement la fontaine).

La prochaine manifestation se tiendra le 5 mai sur le thème des voyages et des beaux livres de photographie.

La prochaine réunion de la commission bibliothèque et culture se tiendra le 11 mai à 8h.

Le mardi 30 avril, de 9h30 à 11h30, Françoise réservera la **bibliothèque** aux plus jeunes enfants (moins de trois ans) accompagnés de leur « mode de garde » du jour. Accès aux albums, lecture, comptines... Les emprunts de documents seront possibles et encouragés. La « Ballade de l'escargot » servira de support d'animation pour ce **BéBé BIB**. Dans ce tapis, un escargot chemine et rencontre des amis : des papillons, une coccinelle, une fourmi, une souris verte, le grand cerf, le loup, le hibou... *"Les tapis de lecture, douillets et sécurisants, sont prétexte à la découverte d'ouvrages de littérature enfantine. Chaque tapis, accompagné d'une sélection de documents et d'objets, évoque un thème particulier et permet de sensibiliser les tout-petits au livre. Raconter, lire, chanter, mimer, les activités sont multiples."*

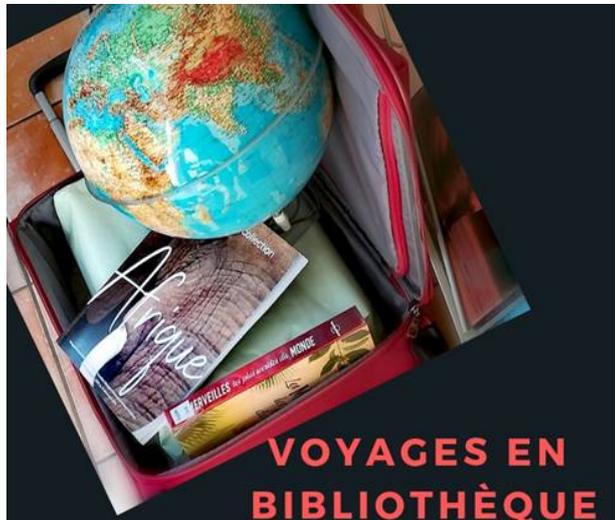
Faites le savoir à qui serait intéressé : parents, grands-parents, amis, nounous qui prennent soin de votre enfant ce jour-là.

Contact : bibliotheque@saintjuliensurbibost.fr

Voyages en bibliothèque

Sophie, Aurélie et Isabelle vous proposent de finir un prochain dimanche de manière bien agréable : un moment entre adultes, sans les enfants, afin de feuilleter de grands et très beaux livres de photographies et découvrir ou retrouver des paysages sublimes du monde. Grignoter et siroter quelques spécialités d'ailleurs pour s'y croire ! Vos propres carnets de voyages seront aussi les bienvenus !

Rendez-vous pour embarquement immédiat le **dimanche 5 mai, dès 16h** à la bibliothèque de St Julien sur Bibost, *Entrée libre et gratuite*



VOYAGES EN BIBLIOTHÈQUE

UN MOMENT POUR LES GRANDS, SANS LES ENFANTS, POUR FEUILLETER DES GRANDS ET BEAUX LIVRES DE PHOTOGRAPHIES. VOS CARNETS DE VOYAGES SONT LES BIENVENUS !

RENDEZ-VOUS POUR EMBARQUEMENT IMMÉDIAT LE 5 MAI, À PARTIR DE 16H

BIBLIOTHEQUE@SAINTJULIENSURBIBOST.FR

Micro-Crèche

71ème édition Rallye de Charbonnière / Buvette tenue par la Micro-crèche

Lors du passage du Rallye de Charbonnière le **vendredi 19 avril**, la Micro-crèche tiendra une buvette à partir de 10h au niveau de l'épingle du Tallot à St Julien Sur Bibost.

Il y aura 2 passages, le premier 10h45 et le second à 16h.

Vente sur place : Boissons / Saucisses / Merguez / Frites

Nous vous attendons nombreux !!

ZOOM SUR la Journée nettoyage du village du samedi 25 mai 2019

Dans le cadre des semaines de l'environnement, la Commune de Saint Julien sur Bibost organise une journée de nettoyage des rues du village **le samedi 25 mai 2019 à 15h**. Elle se fera en collaboration avec le conseil d'enfants, les élus et les habitants. Une journée conviviale, ouverte à tous, qui se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Informations complémentaires en mairie : 04 74 70 72 03 ou mairie@saintjuliansurbibost.fr



Arrêté municipal /réglementation temporaire de la circulation

A l'occasion du 71^{ème} passage du Rallye Lyon- Charbonnières, la circulation et le stationnement seront interdits le vendredi 19 avril 2019 de 09h à 21h jusqu'au passage de la voiture balai sur :

- La voie communale n°24 du Jubin à l'Orme
- La voie communale n°29 à Chinay
- La voie communale n°21 chemin du Tallot

Aucune déviation ne sera matérialisée. Les routes seront barrées sur ces mêmes voies.

Tout roule en Pays de L'Arbresle !

L'Office de Tourisme vous propose une nouvelle offre dès le mois d'avril jusqu'à la fin octobre : **les Dimanches Électriques**.

Le principe ?

Deux dimanches par mois, partez en balade en VTT électrique accompagné par un guide moniteur et découvrez sans (trop) vous fatiguer les différents circuits proposés !

Deux formules vous sont proposées, à la demi-journée sur une matinée, ou bien à la journée complète avec à la pause déjeuner un pique-nique de produits locaux qui vous sera livré directement sur place !

Nos 10 VTT électriques sont prêts, ils n'attendent plus que vous !



SERVICES À LA PERSONNE

AÎNÉS CONNECTÉS INITIATION AU NUMÉRIQUE POUR LES PLUS DE 60 ANS



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE
VOUS PROPOSE DES ATELIERS SUR TABLETTE
10 séances gratuites avec prêt de matériel

PLUS D'INFORMATIONS
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

Suivez l'actualité de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle !

Une newsletter de La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a été lancée au mois de mars. Mensuelle, elle permet d'informer les habitants et acteurs du territoire de ce qu'il se passe sur le Pays de L'Arbresle et des actions réalisées par la CCPA.

L'inscription se fait depuis la page d'accueil du site de la CCPA.

NEWSLETTER

Les actualités et événements de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle directement dans votre messagerie !
Inscrivez vous sur www.paysdelarbresle.fr

Pour vos médicaments, ayez le réflexe des pharmacies

Depuis le 1^{er} mars 2019, les deux déchèteries du Pays de L'Arbresle n'acceptent plus les Médicaments Non Utilisés (filière coûteuse pour la collectivité alors que pris en charge par CYCLAMED via les pharmacies).

Les 9 pharmacies du Pays de l'Arbresle récupèrent les Médicaments Non Utilisés. L'éco-organisme Cyclamed, agréé par les pouvoirs publics et créé en 1993, a pour mission de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies.

Toutes les pharmacies sont tenues de les collecter **gratuitement**. En revanche, les boîtes en carton vides et les notices en papier sont à mettre dans le tri sélectif (poubelle ou conteneur à couvercle jaune).



Les médicaments sont utiles,
ne les rendons pas nuisibles



Avril 2019

Vendredi 19	Rallye de Charbonnières, buvette tenue par la Micro Crèche
Vendredi 26	Repas dansant de la classe en 9, sur inscription auprès des conscrits
Dimanche 28	Journée des classes avec messe, défilé et repas des conscrits
Mardi 30	Bébé Bib à 09h00 organisé par la Bibliothèque municipale (- de 3 ans)
Mardi 30	Passage des chanteurs du mois de mai dans la nuit

Mai 2019

Dimanche 5	Voyages en bibliothèque à 16h à la bibliothèque de St Julien
Sam 11 et Dim 12	Challenge du groupement à Villechenève
Sam 25 et dim 26	Challenge du groupement à Sain Bel
Sam 25	A 15h à St Julien, journée de nettoyage du village (semaine de l'environnement)